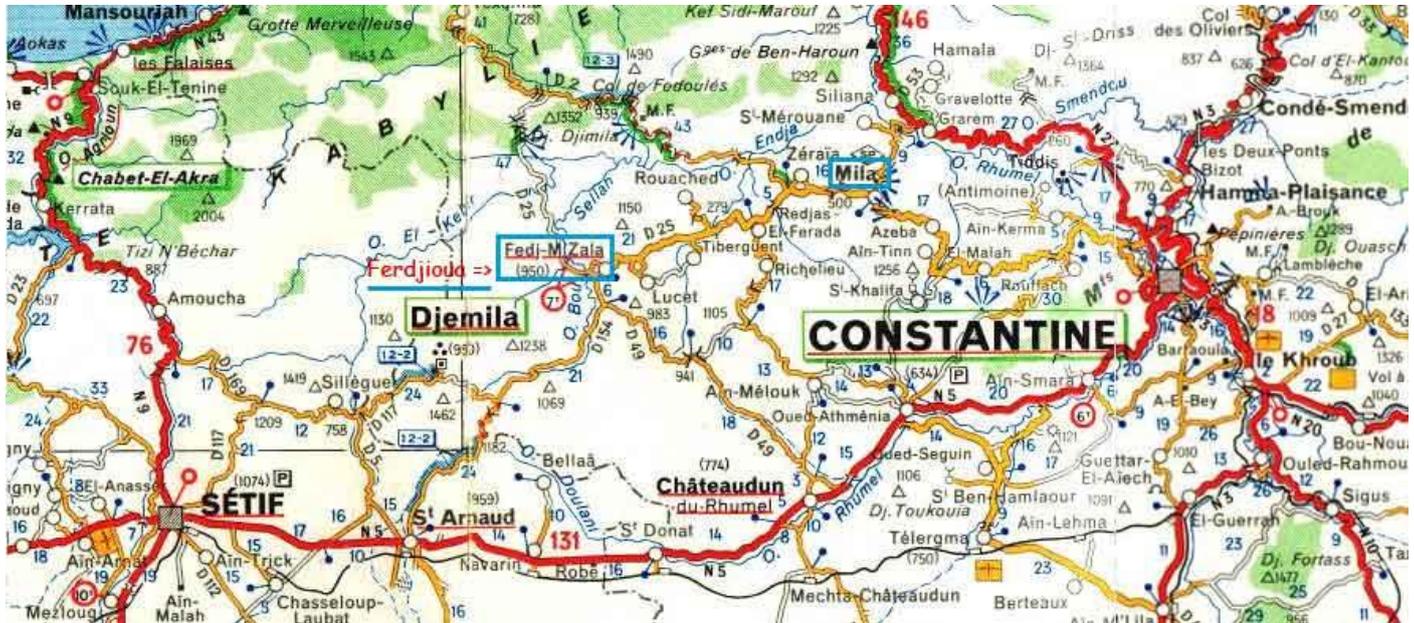


SAINT ARNAUD

(Devenue EL EULMA à l'indépendance)

Dans l'Est algérien, SAINT-ARNAUD est situé dans la partie basse des Hauts Plateaux sétifiens et à 950 mètres d'altitude. Sur la Nationale 5, à 26 km à l'Est de SETIF et à 94 km à l'Ouest de Constantine.



GUIDES BLEUS HACHETTE 1955 (D'Alger à Constantine) :

« SAINT-ARNAUD, chef lieu d'Arrondissement, à 950 mètres d'altitude.

Chemin de fer d'Alger à Constantine - Vin, distilleries, minoteries - Fontaines romaines restaurées.

307 Km SETIF.

314 Km : A droite, embranchement de la route de TINAR à CHASSELOUP-LAUBAT.

A 15 Km Sud de CHASSELOUP-LAUBAT, mines du djebel GUETAR, établies à 1 100 mètres d'altitude : minerais de zinc (calamine) et de plomb (sulfure et carte).

333 Km SAINT-ARNAUD (chemin de fer, services automobiles pour SETIF, CONSTANTINE, SILLEGUE et CHEVREUL, PIERRE CURIE, BEÏDA Bordj, RAS EL AÏOUN, DJEMILA ; Hôtel de la Place), petite ville de 13 850 habitants, chef lieu de canton et chef lieu de commune mixte des EULMA de 57 000 habitants. Sur la place, monument aux morts. - Marché important le lundi - Haras national (dépôt d'étalons). »

HISTOIRE

Dans l'antiquité, SAINT-ARNAUD appartenait à la Numidie ainsi que DJEMILA (ruines romaine classées universelles) à 30 km, alors que SETIF appartenait à la Maurétanie, *Maurétanie Césarienne* d'abord, capitale CHERCHELL, *Maurétanie sétifiennne* ensuite, capitale SETIF, à la suite de la réforme de l'Empereur Dioclétien, à la fin du 3^{ème} siècle avant Jésus Christ.

On trouve dans la région des traces de présence romaine dont une mosaïque transportée à SETIF près de la fontaine dite « *Ain Temouchent* » à 4 km à l'Est de Sétif. Près de SAINT-ARNAUD, au caravansérail des EULMA, il existe une fontaine romaine restaurée par les français et dont le débit est de 64 800 litres par jour. Cette fontaine est située dans une véritable oasis d'une fraîcheur délicieuse et bien appréciée des voyageurs.

Présence turque 🇹🇷 1515-1830

Malheureusement la prospérité romaine avait disparu et toute cette région était devenue une immense steppe inculte, vouée aux nomades, avec quelques tribus vivant dans la misère ; les premiers colons durent, à la pioche, défricher à la main, ces terres couvertes d'épineux, de lentisques, pour qu'à nouveau après plus de 16 siècles d'obscurantisme, cette terre puisse porter l'espérance de la vie.

ALGER capitula le 5 juillet 1830.



Progressivement la colonisation s'amplifia par étapes successives : BÔNE en 1832, CONSTANTINE, après bien des difficultés, le 13 octobre 1837.

Autour de SETIF, la partie centrale de la plaine fut la première peuplée. La banlieue de Sétif reçut ses colons en 1851 et bientôt la ville s'entourait de villages pour la plupart créés par la grande compagnie genevoise.

En 1853 naissaient MESLOUG, KALFOUN, AÏN ARNAT, BOUIRA, FERMATOU, MAHOUAN, EL OURICIA. Plus tard l'on fonda en 1862 SAINT ARNAUD avec 162 colons recensés ; ils seront en 1897 au nombre de 466.



Aimable PELISSIER (1794/1864)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Aimable_P%C3%A9lissier



NAPOLÉON III (1808/1873)

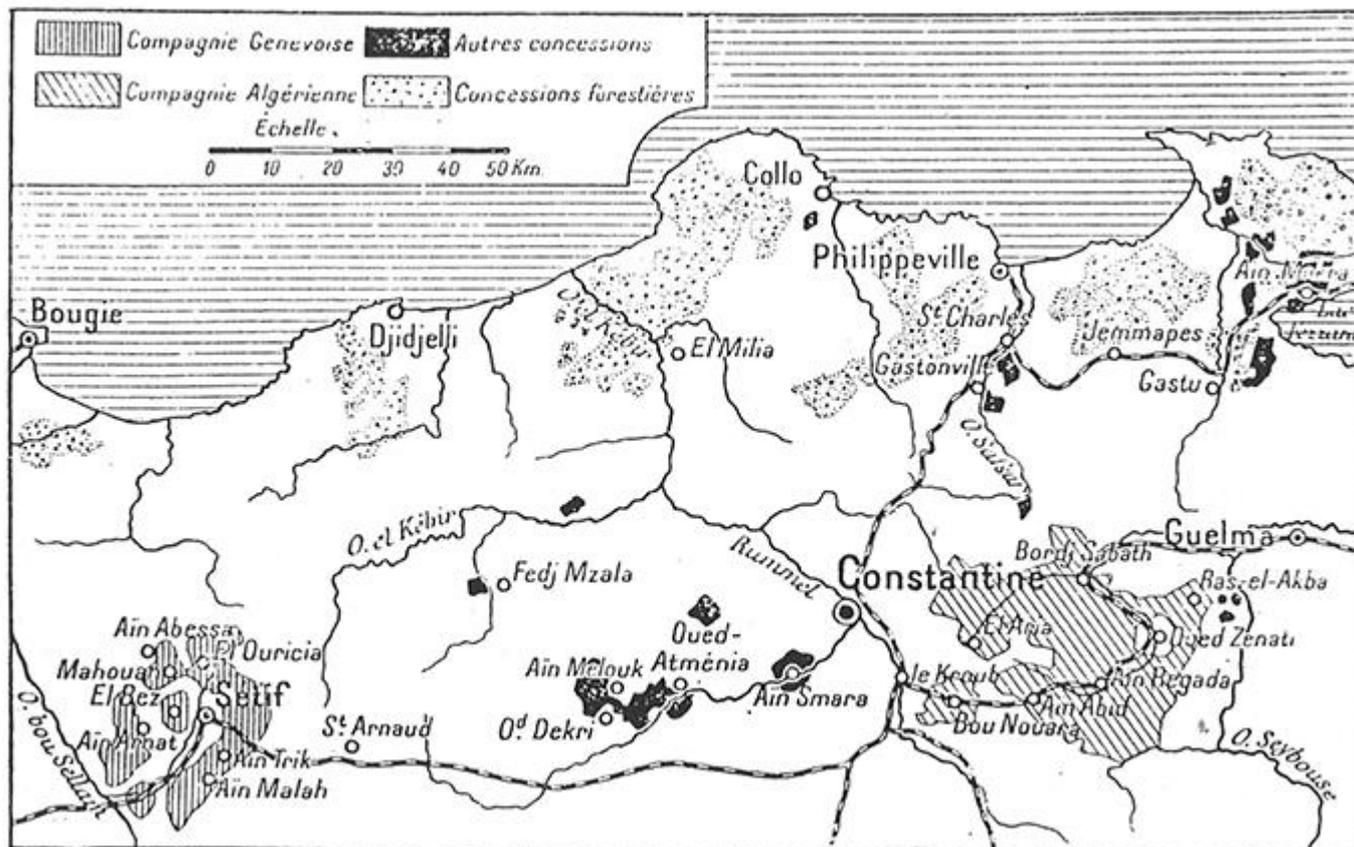
https://fr.wikipedia.org/wiki/Napol%C3%A9on_III

Créé par décret Impérial du 26 avril 1862 alors que le maréchal PELISSIER était gouverneur général de l'Algérie, ce centre dénommé « AÏN-TAFTIKA » groupait quarante feux installés près de cette source où il existait trois endroits bien distincts : le premier servait aux lavandières, le deuxième pour l'approvisionnement en eau potable, et enfin le troisième servait d'abreuvoir pour les animaux.

A ce vocable de « AÏN-TAFTIKA » d'origine berbère qui signifiait « source décousue » et désignait cet endroit se substituera le nom de SAINT-ARNAUD en mémoire du général Achille le Roy dit SAINT-ARNAUD qui assura le

commandement de la division de Constantine en remplacement du Général HERBILLON.

Au fil du temps le nom de « AÏN-TAFTIKA » s'estompa, tout comme « la source décousue » au débit irrégulier qui disparut sous les remblais sur lesquels fut construite l'école Clemenceau plus connue par les Saint-Arnaudiens sous le nom d'« école bleue ».



Les grandes concessions dans le département de Constantine.

A cet emplacement il n'existait aucune agglomération mais seulement quelques chaumières ou gourbis.

La presse de l'époque annonçait cette création à ses lecteurs dans les termes suivants:

« Par décret en date du 26 avril 1862 il a été créé dans le département de Constantine au lieu dit « AÏN TAFTIKA » sur la route de Constantine à Sétif et à 28 kilomètres de la dernière de ces deux villes, un centre de population de quarante feux qui prendra le nom de SAINT-ARNAUD. Un territoire agricole de 2 936 ha 99 ares et 57 ca est affecté à ce centre de population ».

Décret Impérial portant création du village de SAINT-ARNAUD :

Napoléon par la grâce de Dieu et la volonté Nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut

Vu les Ordonnances du 21 juillet 1845, 5 juin et 1^{er} septembre 1847.

Sur rapport de notre Ministre, secrétaire d'État au département de la guerre et d'après les propositions du Général de l'Algérie le Maréchal Pélissier.

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art 1 : Il est créé dans le département de Constantine, au lieu dit Taftikia, sur la route de Constantine à Sétif, à 28 kilomètres de la dernière de ces deux villes, un centre de population de 40 feux qui prendra le nom de SAINT-ARNAUD.

Art 2 : Un territoire de 2936 hectares, 99 ares, 57 centiares est affecté à ce centre de population.

Art 3 : Notre ministre, secrétaire d'État au ministère de la guerre, et le Gouverneur General de l'Algérie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret

Fait à Paris le 26 Avril 1862 – Napoléon.

Le Maréchal de France Randon : Secrétaire d'État au département de la guerre

ARRÊTE du Gouverneur Général des 31 juillet et 10 Août 1863. (Source : *Sétif et sa région* par Armand CAMBORIEUX)

Création d'une mairie au village de SAINT-ARNAUD (arrondissement de SETIF)- Administration spéciale pour les EULMA.

.Vu le Décret du 10 Décembre 1860 -les deux décrets du 8 Août 1854 : le premier, portant création des bureaux arabes départementaux, et le second réglant le mode d'administration des indigènes en territoire civil (affaires arabes,)

.Considérant que le village nouvellement créé aux EULMA (arrondissement de SETIF), sous le nom de SAINT-ARNAUD à 28 km du chef-lieu administratif, compte déjà un nombre assez considérable d'habitants européens, pour nécessiter la présence permanente d'un délégué de l'autorité.

.Considérant d'autre part, que la population arabe des Eulma, de bordj MAMRA, et des autres portions du territoire annexé à l'arrondissement de SETIF, par le décret du 25 février 1860, est beaucoup trop éloigné du chef-lieu pour être directement administré par le sous-préfet.



ART 1 : Il est institué une mairie au village de SAINT-ARNAUD, pour tout ce qui est du domaine de l'administration et de la police municipale, et pour la tenue des registres de l'état civil des européens. Les fermes isolées comprises dans le périmètre de colonisation assigné au village, aussi bien que celles situées dans l'étendue du territoire des EULMA et des territoires limitrophes, conformément à la délimitation de l'arrondissement de SETIF, fixé par l'art 11 du décret du 25 Février 1860, sont rattachées, quant aux constatations relatives à l'état civil des européens, à la mairie de SAINT-ARNAUD.

ART 2 : La mairie de SAINT-ARNAUD et les populations indigènes établies sur les territoires ci-dessus désignés, seront administrées, sous la surveillance et l'autorité du sous-préfet de SETIF, par un adjoint du bureau arabe départemental, qui sera désigné par le Préfet. Cet agent résidera au caravansérail des EULMA.

Le général de division sous-gouverneur : Edmond Charles de MARTIMPREY



Edmond Charles de MARTIMPREY (1808/1883) : https://www.senat.fr/senateur-2nd-empire/martimprey_edmond_charles0044e2.html

SAINTE-ARNAUD est érigée en Commune de Plein Exercice par décret du 10 décembre 1868. Elle est agrandie en 1874 et avec ces trois annexes :

.GUELT ZERGA : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR DAHRA, délimité et constitué en cinq douars par décret du 29 janvier 1868 (CHABIA, MALAH, GUELLAL, MEDJOUNES et GUELT-ZERGA). Il est rattaché à la commune de plein exercice de SAINT-ARNAUD par arrêté du 1er décembre 1874 et décret du 21 novembre 1876.

.OUED DEHEB : Azel (domaine) loti en 1863-1865, devenu section de la commune de SAINT-ARNAUD créée par décret du 10 décembre 1868. Il était situé au nord de SAINT-ARNAUD.

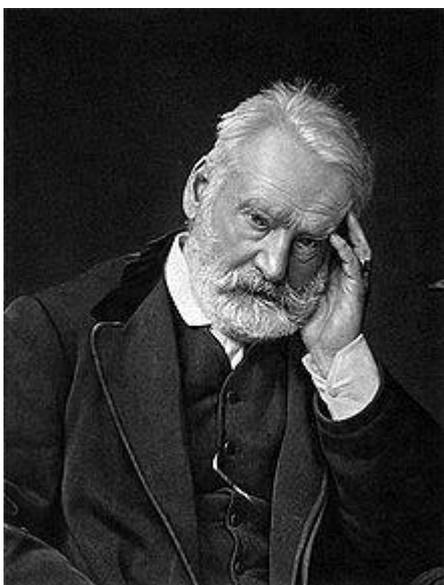
.TACHOUDA : Azel situé à 12 km au nord-est de SAINT-ARNAUD, alloti en deux fermes isolées le 9 janvier 1877.

SAINT ARNAUD L'AFRICAIN :

Auteur François VERNET

« S'il y avait un officier dans cette Armée d'Afrique qui fut plus que les autres le type de l'ardeur et de bonne humeur militaire, c'était lui... » BUGEAUD 1841.

Qui est donc ce SAINT-ARNAUD, combattant de la conquête qui a donné son nom à une petite ville d'Algérie mais pas à une rue d'Alger ? Les opinions de ses historiens et contemporains vont du quasi-dithyrambe aux graves accusations portées par Victor HUGO (le poète avait deux raisons de le détester : la première c'est le coup d'Etat. La deuxième c'est que SAINTE BEUVE qui admirait SAINT ARNAUD était l'amant de madame Victor HUGO) en passant par les réserves de Charles André JULIEN.



Victor HUGO (1802/1885)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Victor_Hugo https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Augustin_Sainte-Beuve



Charles, A. SAINTE BEUVE (1804/1869)



Charles, A. JULIEN (1891/1991)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Andr%C3%A9_Julien

Si aucune rue d'Alger ne s'appelait SAINT-ARNAUD, c'est pour l'unique raison que ce Maréchal, devenu Ministre de la Guerre, a aidé NAPOLEON 3 à réaliser son coup d'Etat. Les républicains d'Alger ne lui ont pas pardonné et n'ont pas tenu compte de ses états de services en campagne (n'oublions pas qu'au plébiscite qui suivit le 2 décembre, l'Algérie fut la seule province à voter « NON »).



Armand, Jacques, Leroy de SAINT-ARNAUD (1798/1854)

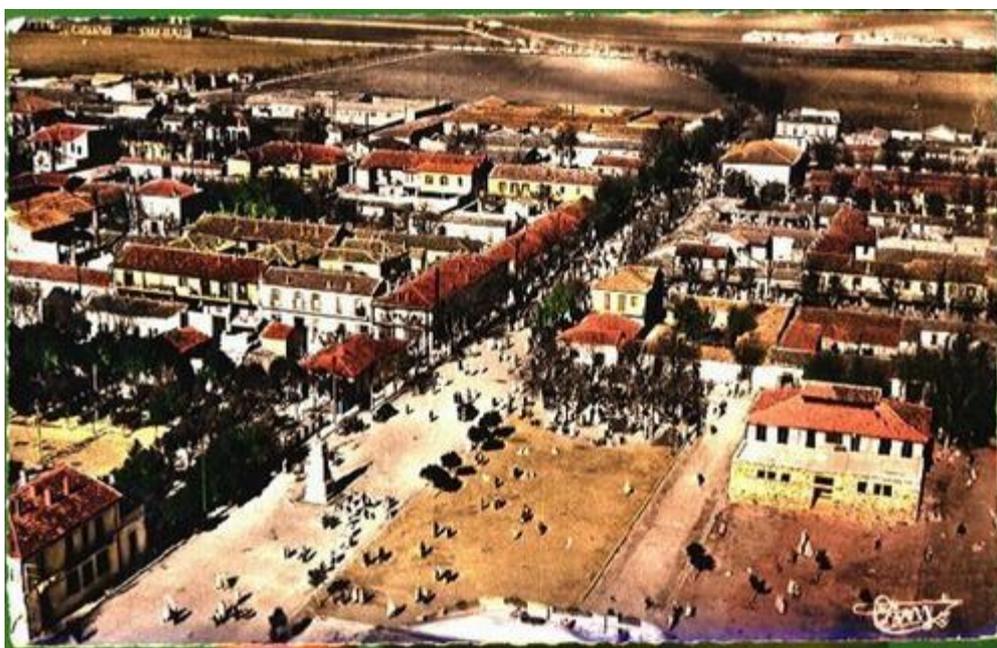
SAINT-ARNAUD fut, qu'on le reconnaisse ou pas, un grand soldat, un grand serviteur de la France. Certes il connut une jeunesse agitée, c'est le moins que l'on puisse dire, mais si fautes il y eut elles ont été largement rachetées et c'est à des hommes comme lui que nous devons – pardon que nous devons – notre empire colonial...

NDLR : Je vous recommande ce lien : http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/s_arnaud.html pour lire la suite...

Ses funérailles nationales eurent lieu le 17 octobre 1854 à Paris. Sur ordre de l'Empereur, la dépouille mortelle du maréchal de SAINT-ARNAUD fut inhumée aux invalides, où elle repose sous la septième arcade du tombeau des gouverneurs.

« ...Le 13 avril 1842, il est nommé Lieutenant-colonel et deux mois plus tard il reçoit le commandement de MILIANA, ville qui n'est plus qu'une ruine. Il n'y a rien à MILIANA. Il faut tout apporter ou faire venir. MILIANA sera sa création... ».

L'honnêteté nous oblige à préciser que dans les lettres adressées à son frère, SAINT ARNAUD mentionne, avec détails, certains faits de guerre bien répréhensibles de nos jours. Peut être que la mentalité et les coutumes de l'époque étaient aussi en adéquation avec ceux-ci. En tout état de cause le maréchal BUGEAUD a pris fait et cause en sa faveur et en a assumé l'entière responsabilité, notamment celle des *enfumades* du Dahra (4 ou 5 selon les historiens). BUGEAUD - qui demanda aux membres de la Chambre des pairs de lui indiquer des procédés plus moraux lui permettant de gagner la guerre - répondit qu'il prenait « *toute la responsabilité de cet acte* », car il avait prescrit d'en user ainsi « *à la dernière extrémité* ». Précisons aussi que les soldats d'ABD-EL-KADER, et lui-même, ne faisaient pas non plus dans la dentelle au combat.



La création de 40 feux signifiait, 40 lots urbains pour la création du centre de peuplement européen. Ils formaient un rectangle au centre duquel fut aménagée une place publique, sur laquelle plus tard furent bâtis l'église et le presbytère, la mairie, l'école et la gendarmerie.

Le plan de distribution et d'alignement de la création de 40 lots urbains fut approuvé et signé, sur la proposition du Préfet de Constantine, le 23 juin 1862, par le maréchal PELISSIER Duc de Malakoff, ministre de la Guerre.

Le début du peuplement commence avant 1863, quelques familles venues de métropole s'installent sur les lots urbains, quelques autres obtiennent de petits lots de culture, d'autres arrivent de régions voisines, sujets nés en Algérie de parents européens, on les dénomme « *Algériens* », d'autres viennent de Suisse, d'Italie, de Malte, du Liban et tous vont ainsi former le noyau du nouveau village de SAINT-ARNAUD.

Le hameau des premières années, avec des conditions de vie qui s'améliorent, se transforme lentement en un village plus accueillant, le lotissement prend forme avec des rues, des caniveaux, l'adduction l'eau qui s'étend, un bâtiment formant un rectangle de 70 mètres sur 29 est construit, il comprend : la Mairie avec six bureaux dont un pour le ravitaillement, le logement du secrétaire.

La Justice de paix comprenant deux bureaux pour le juge, un pour le greffier, une salle d'attente, une salle d'archives, une salle d'audience et le logement du juge. Une école primaire avec sept classes va permettre la scolarisation de tous les enfants.



Un marché aux bestiaux est créé, il se tient tous les lundis, draine une grande partie de la population indigène des alentours venant y acheter ou y vendre leurs produits, leur bétail. Ce marché va au fil des ans prendre une extension considérable, devenant après celui de SETIF, le plus important de toute la contrée. La compagnie de chemins de fer construit une gare, ce qui sera un apport considérable pour l'extension de la commune.



LES MAIRES

1863-1866 - Henri GAUTHIER, premier officier d'état civil de SAINT-ARNAUD, son nom apparait sur le premier livre d'enregistrement des naissances coté et paraphé à SETIF en 1863 puis :

1866-1868 - GRENIER DE SALENCOURT

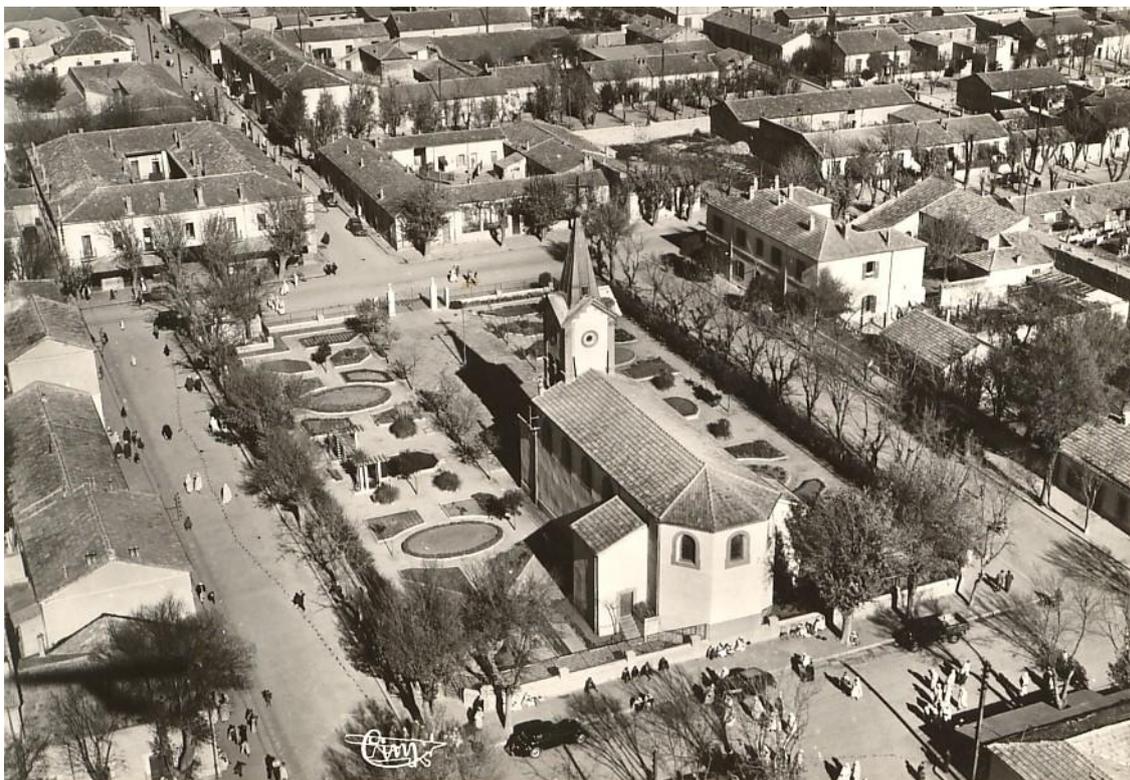
1868-1870 - Victor JARILLON

1870-1876 - BARTHELEMY BONNE

1876-1891 - Auguste MERCIER

1892-1912 - Jean Marie MOLLON

1912-1919 - Alexandre VIAL
 1919-1922 - Paul LE CONTE DES FLORIS
 1922-1929 - Emile-Ernest REDARES
 1929-1934 - Pierre CROCHET
 1934-1942 - Jules CROCHET
 1942-1943 - Gaston LE CONTE DES FLORIS
 1943-1944 - Gorges RIMES
 1944-1953 - Louis FILLIPI
 1953-1956 - Henri RECTENWALD
 1956-1959 - Commandant MARTIN
 1960-1962 - Ali LOUTARI



Vue générale de SAINT ARNAUD collection privée de Monsieur JM MARTINET

Les Habitants (Liste dressée par Sylviane SARRAF et Raymonde KIESER et modestement complétée par Jean Michel MARTINET)

Source : NOTRE JOURNAL.

AMAR Robine (Coiffeur) - AMBERNY Pierre (Agriculteur) - ANTONA Jean (CFA) - ARNOULD Louis (Ferblantier) - ATLAN Messaoud (CFA) - AUDOUAR - AUER - AUVRAY Louis (Mécanicien) -
 BABOULIN Robert (CFA) - BADER Antoine (Policier) - BAECHLER René (Agriculteur) - BALIN - BARAL Achille (Agriculteur) - BARNIER (Gendarmerie) - BARTOLE - BERGOUNIOUX - BERNARD Edouard (Station service Shell) - BLANC Hélène (épouse de M. FAGES Agriculteur) - BOFFA Ernestine (épouse CROCHET) - BOERIO (Charcutier) - BOSIO Marcel (Employé) - BOUSQUET Luc (Agriculteur) - BRETT - BRINCA - BRODCHI Jean (Forgeron) - BROUSSE - BUTTIGIEG Georges (Instituteur) -
 CATONI Jeanne (épouse MAZZUCA) - CAVALIERE - CHARBONNEAU Eugène (Chef cantonnier) - CHAROUSAT - COLLET (Sage femme) - COLOMBINI Joseph (Employé) - COMBES Pierre (Agriculteur) - COULOVRARD - COUTAYARD Jean (Agriculteur) - CRACCO - CROCHET Jules (Propriétaire) - CROS Marcel (Entrepreneur) -
 DAHAN - DAMBRA Robert (Cinéma) - DAMPNE Arlette - DARBAS Yves (Employé) - DEBANNES Marcel (Agriculteur) - DENONCIN Victor (Médecin) - DEPLANO (Agriculteur) - DEPOULON Fernand (Agriculteur) - DIMITRI Alexandre (Policier) - DURAND (Secrétaire Mairie) - DUTTO -
 ERLACHER - ESTRADÉ (CFA) -
 FAVRE Hélène (épouse BAECHLER) - FAGES Marcel (Agriculteur) - FILIPPI Louis (Huissier) - FISCHER Ernest (Propriétaire) - FLEURIGEON Robert (Gardien chef prison) - FOSSE - FOURNIER - FRANCHESCHI (Sous-préfecture) - FRECHE - FUTIN Eliane (épouse RHODES -Institutrice) - FYAD Maurice (station service) -
 GANTIER - GASC - GAYRAUD - GERVAIS Albert (Sous-officier) - GIACOMINI Flavien (Pharmacien) - GIANINAZZI Claude (Institutrice) - GIRONA Fernand (Magasinier) - GONDARD Louis (Agriculteur/Instituteur) - GRANGE Louis (Mécanicien) - GRENIER - GRIL - GRIVET (épouse VALTZ) - GUEDJ Gabriel (Forgeron) -
 HEBERGER - HELLUC Raoul (CFA) - HUMBERT Maurice (directeur d'écoles) -
 IRIBANNE Etienne (CFA) -
 KALANDJAN - KIESER Louis (Agriculteur) - KRAMER Henriette (Agriculteur, Pharmacie) -

LECONTE des FLORIS Albert (*Agriculteur*) - LIQUIER Pierre (*Mécanicien*) - LLABRES Louis (*Liquoriste*) - LUPIAC Alexandre (*Journalier*) -
 MANFREDI Guy (*Employé*) - MARTINET Justin (*Agriculteur*) - MASSE Roger (*Policier*) - MASSELOT (Sous-préfet) - MAZZIA Louis (*Propriétaire*) - MAZZUCA Henri (*Agriculteur*) - MIANE Paul (*Entrepreneur*) - MIRMAN - MOLLON Louis (*Pharmacien*) - MONOT Paul (*Instituteur*) - MOUNIER - MULLER Lucienne (*Employée*) -
 NICOLAS Jean (*Agriculteur*) -
 OBERDORFF Alexandre - OCCHIPENTI Paul (*Entrepreneur*) - CEIL Rémy (*Employé*) - ORIOL -
 PANCRAZI - PARINI Louis (*Entrepreneur*) - PASCAL - PEREZ Lucien - PERRIER Henri (*CFA*) - PERRIN Yvonne (épouse DHAMBRA) - PHILIPPI Louis (*Huissier*) - PRADEILLES Henri (*Agriculteur/Café*) - PRAT Gilberte (épouse SANTONI) - PUGNIER Angèle -
 RAGO Vincent (*Sous-officier*) - RANUCCI - REBOUL Octave (*Médecin*) - REY Alfred (*Propriétaire*) - REYBAUD - RAYMOND Gilbert (*Agriculteur*) - RHODES Bernard (*Employé*) - ROSTOM Georges (*Propriétaire*) - RECTENWALD Henri (*Agriculteur*) - RIME René (*Agriculteur*) - ROUSSILLOT Antoine (*Bourrelrier*) - ROCHETTE Louis (*Libraire*) - RONIN Alice (épouse KIESER) - ROUMIEUX Aimé (*agent*) -
 SABIANI Jean (*Contributions*) - SACCOMANT Jean (*Electricien*) - SARKIS Georges - SARRAF - SASSI Benjamin (*Bijoutier*) - SAVIGNET Jules (*Commerçant*) - SCHEDDID Michel (*Agriculteur*) - SCHIADDE (*Directeur*) - SITT Simon (*Directeur association agricole*) - SOGNO Fernand (*Commerçant*) - SOUBRILLARD Edouard (*Retraité*) -
 TABONE Salvator (*Chanoine*) - TALIERCO Michel (*Agriculteur*) - THOMAN - THOUY René (*Cafetier*) - TRIOLET (*Médecin*) - TROUSSEL (*Administrateur*) -
 VALZ Henri (*Agriculteur*) - VANELLE - VARINI Camille (*Policier*) - VELLA Joséphine (épouse RAGO) - VERGNES Pierre (*Commerçant*) - VEZON Georges (*Sous-officier*) - VIAL Georges (*Agriculteur*) -
 ZANETACCI - ZEMOUR Joseph (*Chauffeur*) - ZENATI (*Caïd*) - ZERBINI -
NDLR : Pour des raisons inconnues le site ANOM Algérie ne mentionne pas l'état civil, avant 1905, du village de SAINT ARNAUD



COMMUNE MIXTE DES EULMA : Chef-lieu : SAINT-ARNAUD.

Le district de SAINT-ARNAUD est érigé en commune mixte par arrêté du 7 novembre 1874, sous le nom des EULMA. La commune mixte (civile) de Sétif lui est réunie par arrêté du 21 décembre 1884 (à effet au 1er janvier 1885).

Composition :

BAZER : Douar issu du territoire de la tribu des Eulma délimité par décret du 5 mai 1869 et constitué en cinq douars : BAZER, BELLAË, MERIOUD, SAKRA et TELLA. Il est rattaché ensuite à la commune mixte des EULMA en 1874. Des fermes sont établies sur son territoire dans les années 1920. Il constitue la commune de BAZER-SAKRA créée par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar SAKRA).

BELLAË : Centre de population créé par arrêtés des 16 janvier 1912 et 21 janvier 1913. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar MERIOUD et la partie sud du douar BELLAË). Douar issu du territoire de la tribu des EULMA délimité par décret du 5 mai 1869 et constitué en cinq douars : BAZER, BELLAË, MERIOUD, SAKRA et TELLA. Il est rattaché à la commune mixte des EULMA en 1874. Le douar est partagé entre les communes de BELLAË et de NAVARIN créées par arrêtés du 12 janvier 1957.

BEN DHIAB : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR-GUEBALA délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (OULED-ADOUAN, OULED-MANSOUR, OULED Ali BEN- NACER, OULED-SABOR, GUIDJAL et BEN-DHIAB). Il est ensuite rattaché à la commune mixte de Sétif, puis à celle des RHIRA par arrêté du 20 décembre 1884, en dernier lieu à la commune mixte des EULMA par arrêté du 12

janvier 1889. Il est intégré à la commune de GUIDJAL créée par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar GUIDJAL de la commune mixte des EULMA).



CHASSELOUP-LAUBAT : Le centre de population de RAS-EL-MA, créé vers 1854, est rattaché à la commune mixte de RHIRA par arrêté du 20 décembre 1884 puis à la commune mixte des EULMA par arrêté du 12 janvier 1889. Il prend le nom de CHASSELOUP-LAUBAT par décision du gouverneur général du 6 novembre 1896.

Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le centre de TINAR et la partie sud du douar OULED-SABOR).

GUIDJAL : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR-GUEBALA délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (OULED-ADOUAN, OULED-MANSOUR, OULED Ali BEN- NACER, OULED-SABOR, GUIDJAL et BEN-DHIAB). Il est ensuite rattaché à la commune mixte de Sétif, puis à celle des RHIRA par arrêté du 20 décembre 1884, en dernier lieu à la commune mixte des EULMA par arrêté du 12 janvier 1889. Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar BEN-DHIAB).

GUIDJAL est également une variante de RAS-EL-MA.

NAVARIN : Le centre de population de BIR-EL-ARCH, créé en 1873 pour les Alsaciens-Lorrains dans la commune mixte des EULMA, est aussi nommé PALLADINES à l'origine. Il prend ensuite le nom de NAVARIN par décision du gouverneur général du 26 décembre 1897.

Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957.

Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

OULED ADOUANE : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR-GUEBALA délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (OULED ADOUAN, OULED MANSOUR, OULED Ali BEN NACER, OULED SABOR, GUIDJAL et BEN DHIAB). Il est ensuite rattaché à la commune mixte des EULMA (1874) puis à celle de TAKITOUNT (vers 1930).

Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (avec des parties des douars OULED Ali BENNACER et MEDJOUNES de la commune mixte de TAKITOUNT).

OULED ALI BEN NACER : Douar issu du territoire de la tribu des AMEUR-GUEBALA délimité par décret du 18 mai 1867 et constitué en six douars (OULED ADOUAN, OULED MANSOUR, OULED Ali BEN NACER, OULED SABOR, GUIDJAL et BEN DHIAB). Une partie est ensuite rattachée à la commune mixte des EULMA (1874) et une autre à celle de TAKITOUNT(1891).

Commune créée par arrêté du 12 janvier 1957 (parties des douars OULED Ali BEN NACER, OULED SABOR et MEDJOUNES).

Les orthographes NACEUR et NASSEUR sont également employées.

ROBE : Nom donné au hameau en création entre Navarin et Saint-Donat par décision du gouverneur général du 2 mars 1906 confirmée par décret du 28 décembre 1915.

SAKRA : Douar issu du territoire de la tribu des Eulma délimité par décret du 5 mai 1869 et constitué en cinq douars : BAZER, BELLAË, MERIOUD, SAKRA et TELLA. Il est rattaché ensuite à la commune mixte des Eulma en 1874. Des fermes sont établies sur son territoire dans les années 1920.

Il constitue la commune de BAZER-SAKRA créée par arrêté du 12 janvier 1957 (avec le douar BAZER).

SILLEGUE : Le centre de population de BENI-FOUDA, créé le 1er août 1876 dans le douar MEDJOUNES (commune mixte de SETIF), est réuni à la commune mixte des EULMA par arrêté du 21 décembre 1884. Il prend le nom de SILLEGUE par décret du 10 février 1885.

Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 (centre de SILLEGUE et partie Nord du douar MEDJOUNES).

Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

TELLA : Douar issu du territoire de la tribu des Eulma délimité par décret du 5 mai 1869 et constitué en cinq douars : BAZER, BELLAË, MERIOUD, SAKRA et TELLA. Il est rattaché à la commune mixte des Eulma en 1874.

Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957. Siège : OULED BEDRAH.

Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

TINAR : Centre de population créé au début des années 1880 (avant 1884) dans la commune mixte des RHIRA, rattaché à celle des EULMA par arrêté du 12 janvier 1889. Sa population est habituellement dénombrée avec celle de Chasseloup-Laubat et il est qualifié de hameau au 20^e siècle.

Il est intégré à la commune de Chasseloup-Laubat constituée par arrêté du 12 janvier 1957.

La commune mixte des EULMA est supprimée par arrêté du 12 janvier 1957.

Région Agricole

SAINT ARNAUD était connu pour l'excellente qualité de son agriculture et de son bétail - Médaille agricole, concours 1891.



ETAT-CIVIL de la Commune Mixte des EULMA

-NAISSANCES (avant 1905):

(1878) DE BELLIS Angeline -(1884) DE BELLIS Clémence -(1875) DE BELLIS Louis -(1881) DE BELLIS Louis -(1877) DE BELLIS Marie -(1879) DE BELLIS Marie Henriette -(1876) DE BELLIS M. Thérèse -(1887) CARTIER Marius -(1877) FABRE Casimir -(1880) FABRE Julie -(1883) FABRE Marie Antoinette -(1885) FAGES Justin -(1890) GAUTHIER Alice -(1885) KERLIN Joséphine -(1889) LECAT Antoinette -(1891) LUCAS Clémence -(1889) LUYA Jean -(1888) MARCHETTI Anne -(1885) MENGOUALE Antoine -(1890) MERCADIER François -(1883) MOHAMED Jules -(1889) PEROT Rose -(1890) TUREL Alice -(1887) ZUCCHINO Charles -

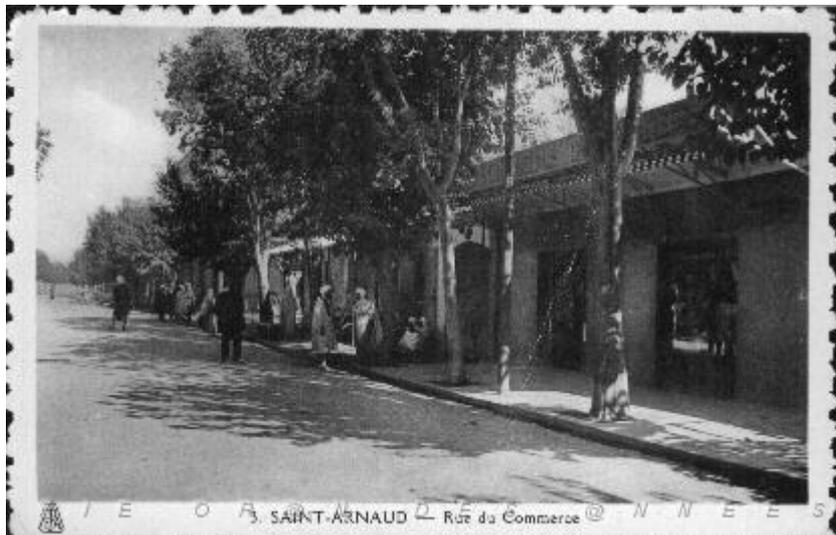
-MARIAGES (avant 1905):

(1890) KIESER Georges/ROUCHER Marie -(1886) PEROT Joseph/BACH Joséphine -(1890) VERGES J. Baptiste/GAUDIN Marie -



Théâtre de SAINT

ARNAUD, construit dans les années 1920. Celui-ci a globalement une forme octogonale, avec un côté plus long. Cette forme architecturale, qui n'est pas sans rappeler les amphithéâtres antiques, se retrouve aussi dans les décors ornant ses murs épais, ses entrées et ses ouvertures. Pour les visiteurs de SAINT-ARNAUD "devenu EL EULMA", mais pour ses habitants aussi, bien qu'ils s'y soient habitués, le monument s'impose grâce à sa masse et son assise, la place (autrefois libre) qui l'entoure. Le regard est attiré particulièrement par ces moulages en relief sur la façade, symboles universels et éternels du quatrième art. Ainsi, le regard triste du Drame avoisine, comme partout dans le monde, le rire-sourire de la Comédie dont le nez fut brisé net lors des manifestations de l'Indépendance...

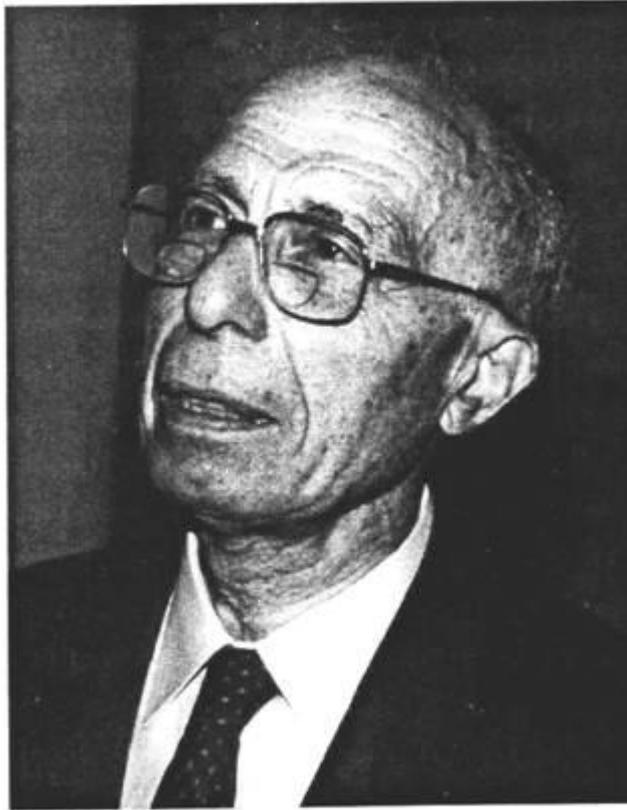


PERSONNALITES liées à SAINT-ARNAUD :

--Madame Nafissa Sid CARA première femme Musulmane membre d'un gouvernement français, en 1958, est née à SAINT-ARNAUD le 18 Avril 1910 ; décédée le 1^{er} Janvier 2002.



Professeure de lettres, elle est élue le 30 novembre 1958, députée d'Alger à l'Assemblée nationale française, et siège dans le groupe Unité de la République. En 1959, elle devient secrétaire d'État « chargée des questions



Il devient Président du Conseil départemental de l'ordre des médecins et prendra la tête du petit groupe de collègues qui défendront le sort des patriciens et des universitaires d'Algérie. Plus tard, il réussira la création de l'école de médecine de Nice dont il sera le premier doyen et fit construire la clinique chirurgicale moderne qui faisait défaut à la ville.

Si plus : http://alger-roi.fr/Alger/portraits/pages_liees/bourgeon_pn86.htm



SAINT-ARNAUD : La Gendarmerie

DEMOGRAPHIE

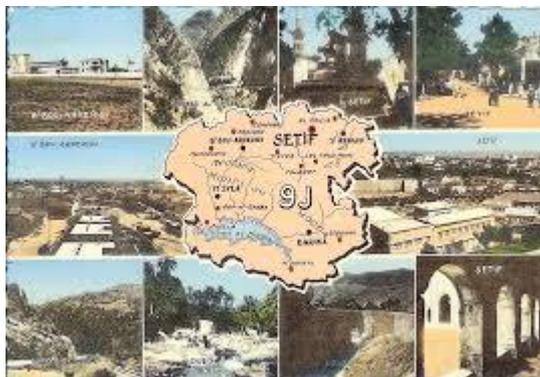
Année 1958 = 12 112 habitants

DEPARTEMENT

Le département de **SETIF** fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Index **9 J**.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km² sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et **SAINT-ARNAUD**.



L'Arrondissement de **SAINT-ARNAUD** comprenait 11 localités :

AMPERE - BEHAGLE - BELLAA - CHASSELOUP LAUBAT - COLBERT - GUELLAL - NAVARIN - PASCAL - PIERRE CURIE - **SAINT ARNAUD** - SILLEGUE -



SAINT ARNAUD : Le square- Collection privée de M. JM Martinet.

■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

Le relevé n°57281 mentionne les noms de **97 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ **ABDE** Brahim (Tué en 1918) –**ALAOUNA** Ali (1918) –**ALI BOUKALFA** Smail (1918) –**ALOUACHE** Saïd (1918) –**AMIRAT** Saïd (1918) –**ARIBI** Mohamed (1918) –**ATHLAN** Gabriel (1914) –**ATROUCHE** Ould Hebel (1916) –**AUDIN** Marcel (1917) –**BAKIRI** Nouari (1918) –**BELLALEM** Tahar (1917) –**BEN HAMMOUCHE** Ammar (1918) –**BENLAOUKLI** Abdallah (1917) –**BETIDJ** Slimane (1916) –**BOUCHERBE** Ben Saïd (1915) –**BOUDANE** Ali (1918) –**BOUDJELLABA** Hadi (1915) –**BOUKREDERA** Mabrouk (1918) –**CHENITI** Fodil (1915) –**CHERGUI** Ahmed (1917) –**CHEURFA** Miloud (1915) –**CHIKL** Rabti (1917) –**CHOURAR** Ali (1917) –**CROCHET** Gaston (1915) –**DAMPNE** Eugène (1916) –**DAOUDI** Khaled (1914) –**DIAB** Layachi (1917) –**DIF** Mohamed (1916) –**DJEDDOU** Ahmed (1915) –**FAR** Mohamed (1916) –**FENDI** Ahmed (1916) –**FERKOUS** Bachir (1916) –**FERKOUSSE**

Amar (1915) –FOUHANE Ali (1916) –GANTOUR Moktar (1918) –GERVAIS Armand (1918) –GHIRI Lalmi (1916) –GIANINAZZI Augustin (1914) –GRIFFOUL Emile (1916) –GUEMMANI Douadi (1914) –GUERMI Ali (1916) –GUEYRAUD Yvan (1918) –HAÏF Brahim (1918) –HAIRECH Mokadem (1916) –HAMEDI Larbi (1918) –HARBOUCHE Lakdar (1918) –HARRED Mohamed (1916) –KAOUCHE Saïd (1914) –KAROUBY Aaron (1914) –KEBBAB Mohamed (1914) –KENAS Lakdar (1916) –KERMALI Saïd (1918) –KESKES Khéreddine (1917) –KHAMMAR Layachi (1918) –KOLLI Messaoud (1918) –LABIOD Saci (1917) –LAKHDAR Chaouche (1918) –LAMBERT Victor (1915) –MADI Tahar (1914) –MAKRELOUFI Mohamed (1918) –MERABETI Ramdane (1918) –MEZZA Mohamed (1916) –MOHAMED Tahar (1918) –MOHAMMED Ben Ahmed (1919) –NABET Eliaou (1917) –NABET Messaoud (1916) –NAÏ Abderrahmane (1916) –NAMOUNE Saïd (1918) –NEGRI Saadi (1916) –NOUFEL Ahmed (1917) –PERSON Gabriel (1917) –RAHMEN Ali (1915) –REBBOUH Maammar (1917) –RHODES Henri (1918) –ROUX Lucien (1916) –SAFSAF Bouzid (1916) –SAHLI Ben Youssef (1914) –SALMI Saâd (1916) –SAOU Boudjema (1915) –SAOUCHE Lakhdar (1916) –SAYAH Mohamed (1917) –SEDIRA Aïssa (1919) –SELLAMI Ammar (1917) –SIAH Madani (1917) –SOUICI Mohamed (1918) –SUSINI Lidevert (1915) –TAALBA Lakdar (1918) –TABANI Haouesse (1918) –TALAHY Amar (1915) –TALEB Saïd (1918) –TAMESTE Belgacem (1917) –TEBIB Larbi (1916) –TERKI Bourakla (1917) –VASSALLO Fernand (1915) –YAHIAOUI Nacen (1918) –ZABOUB Ahmed (1918) –ZAOUI Eliaou ou Léon (1917) – 



Compilation des Echos du 14 juillet 1923 : « La cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de SAINT ARNAUD et des EULMA, morts pour la patrie, a eu lieu le dimanche 8 juillet 1923. Ce monument d'un beau style est l'œuvre du sculpteur ALEXANDRA. Il porte à son sommet un coq gaulois sur un globe terrestre qui semble non pas égrener son joyeux et matinal cocorico, mais crier au monde le nom des héros.

Cette pyramide s'élève entre les deux beaux squares du village. Face à l'avenue de France, l'ange de la victoire plane au-dessus des noms glorieux... A l'église, à la synagogue et à la mosquée, ont été pieusement honorés les morts des différentes confessions.

Etaient présents : MM. REDARES, maire ; MAZZIA, adjoint, entourés de tout le Conseil municipal ; MARIANI, sous-préfet de Sétif, LEVY et DUSSAIX, délégués financiers ; GIROD, maire de SETIF; Docteur AMATI, conseiller général ; Commandant RENARD, représentant de l'autorité militaire ; HERMITTE, administrateur des Eulma ; BERGOUGNAN, adjoint spécial de Chasseloup-Laubat ; Maître PASQUINI bâtonnier de l'Ordre des avocats.

Chaque orateur a dit l'éternelle reconnaissance que nous devons avoir envers les héros qui, en sacrifiant leur vie nous aurons fait un avenir meilleur. Pendant la cérémonie une escadrille de nos courageux aviateurs, jetait des fleurs et des palmes sur le Monument, comme pour mieux immortaliser nos chers et regrettés disparus. »



Le mûrier, arbre endémique de SAINT-ARNAUD

8 MAI 1945 à SAINT-ARNAUD

- Auteur E. VALLET extrait de son livre « *Un drame algérien* » -

Le 7 mai, à 18 heures, la population française de SAINT-ARNAUD manifestait sa joie de la victoire alliée par l'organisation d'un défilé dans les rues de la petite ville. Il fut remarqué qu'à ce défilé aucun musulman ne participait.

Le lendemain, vers 9 heures du matin, environ 2 000 indigènes passaient sous les fenêtres de l'habitation du maire, se dirigeant vers le centre de l'agglomération, venant du stade municipal.



Le cortège était organisé : en tête, précédés de femmes et de fillettes, étaient des scouts musulmans. Aucune autorisation n'avait été demandée pour cette manifestation qui paraissait, être une réponse à celle de la veille. Les manifestants paraissaient énervés et résolus. Il n'y avait pas de troupes à SAINT-ARNAUD. La municipalité jugea prudent de ne pas intervenir.

Au cours du défilé on perçut des cris hostiles aux Français. Des pancartes étaient déployées. L'affaire se termina dans un calme relatif. Mais on remarqua bientôt que tous les magasins indigènes de la ville étaient fermés. Ils le restèrent toute la journée. Tous les indigènes circulant en ville, petits et grands (ils étaient nombreux) étaient porteurs de matraques et avaient l'air arrogant.



Vers 10 heures du matin le bruit courait, à SAINT-ARNAUD, que des événements graves se déroulaient à SETIF. A 19 h 30, on apprenait que le centre de SILLEGUE, à 20 km au Nord de SAINT-ARNAUD, était assiégé par des bandes d'émeutiers qui tiraient sans discontinuer, coupaient les communications télégraphiques, incendiaient les maisons et massacraient les habitants.

Le maire, M. FILIPPI, demanda du secours militaire à la sous-préfecture de SETIF. Un détachement arriva dans la nuit. Les rues se vidèrent alors de manifestants. Mais le lendemain 9 mai, la troupe était repartie, les magasins restèrent fermés et de nouveau la ville fut envahie. A 14 h 30, un conseiller municipal, très excité, se présenta

dans la rue à M. FILIPPI, et lui dit :

-Les Européens veulent tirer sur les indigènes, nous sommes prêts à mourir.

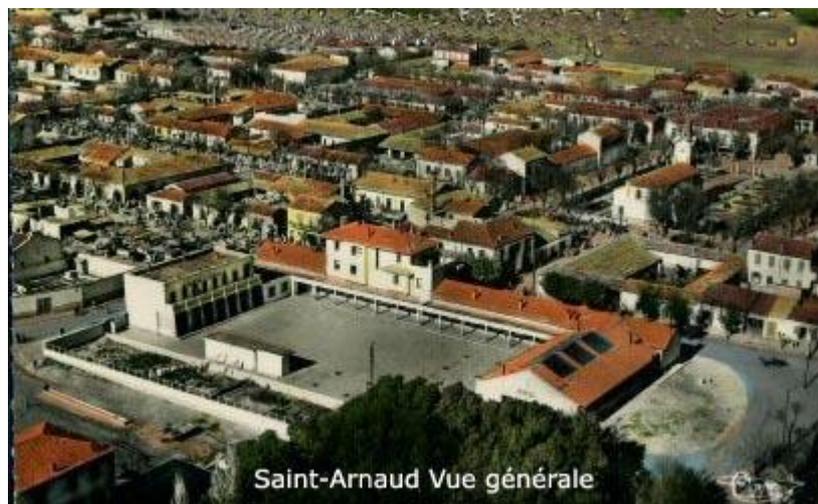
Monsieur FILIPPI répondit avec calme : « *Moi aussi, avec eux* ». Puis invita le conseiller à le suivre, prit un taxi et parcourut, avec son collaborateur, les rues où se trouvaient des groupes hostiles, mettant en garde les manifestants contre des gestes irréfléchis qui seraient gros de conséquences. Le conseiller municipal était prié par le maire de traduire.

Dans la nuit, un détachement de Sénégalais se dirigeant sur FEDJ-M'ZALA, dut s'arrêter à SAINT-ARNAUD, pour faire face aux groupements tenus en respect par l'énergie calme du maire, de la gendarmerie et de quelques auxiliaires européens et indigènes de la municipalité.

La provocation avait été flagrante.

L'affaire se termina par 60 arrestations de meneurs, dont deux conseillers indigènes et trois employés de mairie, emmenés à SETIF par l'autorité militaire.

SAINT-ARNAUD n'échappa, on peut le dire, que de justesse au drame qui, par ailleurs, se déchaîna sur la région de SETIF. Grâce à l'attitude prise par sa municipalité et son chef et grâce à l'arrivée opportune des troupes noires, le sang ne coula pas, des morts n'ont pas été à déplorer



COMMEMORATION

A SAINT-ARNAUD une cérémonie commémore la création des trois premiers Régiments de tirailleurs algériens (RTA)* par Napoléon III le 11 octobre 1855.

Après une veillée d'armes, le **26 septembre 1960**, le général de division SAUVAGNAC décore un tirailleur, puis assiste au défilé des soldats des 3^e, 11^e et 15^e RT, nouba en tête.

Dithyrambique, le commentaire énumère les exploits des 1^{er}, 2^e et 3^e RTA : Malakoff, Solferino, Verdun, Garigliano, qui « *jalonent une histoire faite de courage et de fidélité au service de la patrie* ».



Insigne du 1^{er} R.T



Insigne du 2^e R.T



Insigne du 3^e R.T

NDLR: (*) Avant d'être transformés en régiments en 1855, les trois premiers bataillons de tirailleurs ont été créés en 1842 à Alger, Oran et Constantine.

Une pensée toute particulière concernant :

- BERNARD Roger, tué le 3 janvier 1957 à SAINT-ARNAUD ;
- D'AMBRA Etienne (41 ans), employé, victime d'un attentat le 11 mars 1957 à SAINT-ARNAUD ;
- D'INGRADO Armand, agriculteur, tué le 29 septembre 1957 à SAINT-ARNAUD ;
- LELONG Robert (Lieutenant), tué le 7 août 1958 à SAINT-ARNAUD ;
- ŒIL Rémy (28 ans), disparu le 6 février 1962 à SAINT-ARNAUD ;

EPILOGUE EL EULMA

Au dernier recensement (2008) = 155 038 habitants.

Vers la Fermeture du Marché d'El Eulma ?

Le marché appelé communément «Chareâ Dubai» de El Eulma, deuxième ville de la wilaya de Sétif, située à 27 KM du chef lieu, qui a connu un essor particulièrement fort pendant les vingt dernières années en se transformant d'un simple marché de gros et demi-gros de la droguerie et de la quincaillerie à l'un des plus grands marchés d'Afrique avec une clientèle des quatre coins d'Algérie et même de Tunisie, vit sous la pression des dernières décisions du gouvernement à limiter l'importation des produits finis...

Source : https://observalgerie.com/actualite-algerie/economie/conso-autos/vers-fermeture-marche-del-eulma/#.Wg_-IHmDO70



SYNTHESE réalisée grâce aux auteurs précités et aux sites ci-dessous :

<http://notrejournal.info>

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://alger-roi.fr/Alger/saint_arnaud/textes/6_saint_arnaud_algerianiste102.htm

http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/saintarnaud_ville.html

http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/s_arnaud.html

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/histoire/histoire-militaire/generalites-militaires/232-le-marechal-de-saint-arnaud-l-algerie-et-la-france>

http://alger-roi.fr/Alger/saint_arnaud/pages/11_saint_arnaud_inauguration_mam_14_7_1923_echo.htm

http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog05_bourgeon.htm

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO